

Législature 2025-2030
Motion (MM-26-03)
Séance cm du 20/01/2026

Motion du groupe Le Centre, Vert'libéral et Hors parti

Pour une dynamique accrue en faveur du jumelage avec Graveson

- Considérant que le jumelage entre les villes de Thônex et Graveson est précieux et que des liens forts et réguliers existent depuis plus de 50 ans,
- Considérant qu'il est important pérenniser ces liens mais aussi de les dynamiser et de les enrichir.
- Considérant que le jumelage est depuis le début un échange entre les populations de nos deux Communes, par des échanges scolaires, des rencontres sportives et par nos fêtes biennales.
- Considérant que des règles plus strictes en termes de lois, d'accueil des mineurs et de changements de mentalités dans nos sociétés actuelles ont sonnés le glas de ces activités en dehors de nos rencontres biennales, autant à Graveson qu'à Thônex.
- Considérant que dans notre Commune il existe de nombreuses associations qui ne sont pas toutes conscientes du jumelage.
- Considérant que ces associations, par leur ancrage local, leur proximité avec la population et leurs activités (sport, musique, art) représentent des atouts importants pour un développement futur des relations Thônex-Graveson,
- Considérant qu'un nouvel élan et des projets originaux pourraient être alors facilités entre ces associations qui méritent un soutien logistique et financier pour faciliter leur mise en œuvre,
- Considérant notre proposition pour la création d'une ligne budgétaire permettant d'aider financièrement les associations qui créeraient de nouveaux liens avec Graveson,
- Considérant que cette proposition permet de multiplier les échanges entre les deux Communes qui restent souvent uniquement à l'initiative des autorités de la Commune de Thônex,
- Considérant qu'elle facilite l'implication des associations et devient ainsi un avantage pour le renforcement et la qualité des liens du jumelage,

Législature 2025-2030
Motion (MM-26-03)
Séance cm du 20/01/2026

- Considérant que par ce montant à définir, la Ville de Thônex pourrait inciter financièrement les associations à imaginer ou redéfinir certaines de leurs activités (séjours, tournois, camps, ...) en tenant compte du jumelage et de liens à créer avec Graveson,
- Considérant que les associations bénéficieraient par ce biais d'un potentiel soutien supplémentaire à leurs activités, alors que la Ville - comprenez, le jumelage - bénéficierait quant à elle de liens renforcés sans charges conséquentes ou poids pour l'administration ou le Comité des Fêtes,

Sur proposition du groupe Le Centre, Vert'libéral et Hors parti

Le Conseil municipal
Invite

Par 21 voix pour, 4 abstentions

Le Conseil administratif à :

1. Etudier la possibilité de créer un fonds de soutien aux associations qui s'engagent pour des liens renforcés avec Graveson.
2. Etablir des modalités claires pour l'attribution des soutiens.
3. Présenter le résultat de ses réflexions lors d'une séance de la commission Culture.

Thônex, le 21 janvier 2026- ck

(MM-26-03) cm/20/01/2026

